FONCTIONNAIRES

Attachés des villes et attachés des champs, 50 nuances d'attachement au territoire

À la ville ou à la campagne, un attaché est un attaché. Pas si sûr… Pour un même grade et un même métier, la réalité professionnelle quotidienne est souvent différente. Question de taille de collectivité, de réalité du territoire, de relations avec les élus, de moyens de travail… une petite enquête s'imposait.

Le cadre d'emplois d'attaché territorial est d'une très grande richesse. Il permet d'occuper un emploi en très grande collectivité (« attaché des villes »). Il offre aussi la possibilité d'être secrétaire général ou DGS d'une petite commune en milieu rural (« attaché des champs »). « Il existe des disparités mais nous sommes convaincus que ce qui nous rapproche – le niveau d'expertise exigé quels que soient le type de collectivité et le domaine concerné, ainsi que la volonté de s'investir dans le service public – reste plus important que ce qui nous sépare » déclare Emmanuelle Dussart, présidente de l'Association des attachés des collectivités territoriales (2ACT).

Cette relation quasi organique au territoire, à ses habitants et à son histoire, semble l'apanage des attachés des champs.

Ce sont ces différences et ces points communs que nous vous proposons d'explorer à travers les témoignages d'« attachés des villes » et d'« attachés des champs ». Car si la relation aux élus, aux habitants et aux territoires, peut varier, l'attachement au service public reste souvent le point commun de cet engagement.

Le rapport aux habitants

Philippe Thourin est DGS de la ville de Souvigny dans l'Allier (2 000 habitants) : « Je connais pratiquement tous mes administrés par leur nom et par leurs réussites. Vous finissez par être leur confident. C'est une grande famille. Les écouter, c'est mon métier de cœur et le cœur de mon métier ». Cet attaché territorial principal, qui exerce depuis 37 ans à son poste, a fait le choix de résider dans sa ville d'exercice, ce qu'il justifie ainsi : « Pour défendre un territoire, il faut l'aimer. Pour l'aimer, il faut y vivre charnellement. Le fonctionnaire fait partie d'un système humain, à l'image du médecin ou du curé de campagne ».

Cette relation quasi organique au territoire, à ses habitants et à son histoire, semble l'apanage des attachés des champs. Elle comporte des nuances. Certains de nos témoins DGS de communes rurales ont choisi une coupure nette entre travail et vie privée : « Parfois, je me fais interpeller par des administrés. Je leur explique gentiment que je ne suis pas à mon travail » souligne également Sophie Mezzarobba, DGS de la ville de Donzy (1 600 habitants, Nièvre). Certains de nos témoins DGS de communes rurales ont choisi une coupure nette entre travail et vie privée : « J'ai fait le choix de ne pas résider sur place » souligne Alain Loriolle, DGS de Lapalisse et de la communauté de communes du Pays de Lapalisse « afin d'avoir des coupures indispensables pour me ressourcer ».

Un certain anonymat

Pour les attachés des villes, la relation aux habitants est souvent moins personnalisée : « il y a un certain anonymat » souligne cet attaché, ancien chargé d'études au sein du pôle veille d'une grande collectivité en milieu urbain. « Il y a la notion de densité urbaine. Avec nos équipes, nous recevions en moyenne une centaine de personnes par jour » souligne Paule Verstraten, qui occupa le poste de responsable de circonscription adjointe au conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Cette dernière livre son sentiment sur l'attachement au territoire : « Je dirais que dans le social nous avons besoin de posséder une connaissance fonctionnelle du territoire, de ses ressources sociales, culturelles, de santé… La connaissance historique, économique, est bien sûr utile, mais il est vrai que nous n'entretenons pas toujours une relation sentimentale au terroir ».

Comment lever la tête du guidon ?

Attachés des villes ou attachés des champs, il est parfois difficile de se concentrer sur les questions de fond. Plusieurs de nos témoins ont leurs techniques.

Alain Loriolle, DGS de Lapalisse et de la communauté de communes du Pays de Lapalisse

DR

« Trois demi-journées par semaine, je me réserve des plages « Ne pas déranger » » explique Alain Loriolle. « Je coupe tout contact, de manière stricte. C'est un exercice volontaire auquel il faut se plier pour être tranquille, et retrouver la concentration nécessaire à l'analyse et au recul. »

Charly Sahaï, directeur des transports, mobilité, voirie communautaire à la communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre (57 000 habitants, Guadeloupe)

DR

« Quand j'ai besoin de m'extraire de la pression des élus et des agents et de temps pour réfléchir, je m'isole, demande à ne pas être dérangé ou je fais du télétravail. »

© Yves Damin - Fotolia.com - © CSschmuck - Fotolia.com

La relation aux élus

Autre grande différence, le rapport aux élus. La proximité est le mot qui revient chez les attachés des champs : « l'équipe municipale est très présente et très impliquée. Le contact est assez facile, un lien de confiance se construit » explique Christophe Mouchel, DGS de la commune de Saint-Martin-de-Fontenay (2 600 habitants, Calvados).

« Nous avons un maire très dynamique, c'est très riche » note Joëlle Bodeau, DGS de la ville de Lavault-Saint-Anne (1 100 habitants, Allier). Les rencontres sont hebdomadaires, voire quotidiennes avec le maire et ses adjoints : « La relation est très étroite avec les élus. Le maire est présent trois matins par semaine en mairie et je peux l'avoir au téléphone dans la journée et le week-end si nécessaire. C'est du quotidien, pas loin du 24 heures sur 24 » note Sophie Mezzarobba. Parfois, la relation est quasi filiale. « Le premier maire avec qui j'ai travaillé m'appelait « mon petit garçon », il avait l'âge de mon grand-père » se souvient Philippe Thourin avec émotion, qui ajoute « avec les maires successifs, la relation a toujours été familiale ».

Un cadre formalisé

Pour les attachés des villes, évidemment, la relation est plus formalisée, taille de la collectivité oblige : « Nous ne fréquentons pas forcément les élus au quotidien. Notre collectivité rassemble en son sein un grand nombre d'agents et développe des actions diversifiées » explique ainsi Olivier Marlière, attaché principal et chargé de mission à la direction Habitat Logement du département du Nord. « Lorsque je travaillais à la ville de Paris, la relation aux élus se faisait en étroite relation avec les directeurs, sinon on passait par les cabinets, les contacts directs étaient rares.

À la ville de Bordeaux, je voyais régulièrement mon élue de secteur pour des réunions sur des montages de projet » se souvient Véronique Bulteau, aujourd'hui détachée sur un poste d'auditrice à la Mission nationale de contrôle des organismes de Sécurité sociale après avoir occupé des fonctions de cadre dans la capitale puis à la ville de Bordeaux. C'est que dans les grandes structures, les missions des attachés sont davantage codifiées : « L'attaché territorial dans une grande collectivité est voué à une spécialisation au quotidien » déclare Olivier Marlière. Alors que pour les attachés des champs, il s'agit d'être présent « de la cave au grenier » comme le remarque avec amusement Philippe Thourin.

Dans les grandes structures, les missions des attachés sont davantage codifiées.

Du niveau stratégique à l'opérationnel

Avec, chez tous nos témoins, cet aller-retour incessant entre dossiers ›››

>>> de fond et petites choses du quotidien : « Un collègue a été absent trois mois, du coup j'ai assuré l'accueil. Quand il y a un décès à l'Ehpad, je vais à la morgue avec les pièces nécessaires à destination du service des pompes funèbres qui assure le transport de corps » explique Sophie Mezzarobba. De son côté, Joëlle Bodeau jongle entre « un dossier de création d'un pôle socioculturel et des tâches moindres ». Elle retient « un enrichissement continu apporté par la polyvalence exigeant en permanence la recherche de législation, et ce, malgré le désengagement des services de l'État ».

Polyvalence ou spécialisation ?

Cette polyvalence obligée des attachés des champs, entre niveau opérationnel et niveau stratégique, entre fonctions supports et services à la population, entraîne souvent une conséquence très concrète : des horaires très élastiques. « Je sais à quelle heure j'arrive… Je ne sais pas trop à quelle heure je repars » explique Samuel Monce, DGS de Cosne-d'Allier (2 000 habitants, Auvergne). La plupart de nos témoins attachés des champs sont au-dessus des 35 heures. « Je dirais que j'ai entre une heure et demie et deux heures de plus de travail chaque jour » souligne Sophie Mezzarobba. Ils ont souvent des réunions le soir en semaine : « Je dirais deux réunions par semaine » détaille Samuel Monce. Autre conséquence de cette obligation d'être présent au four et au moulin : une pression accrue. « On sent vraiment la montée en puissance des responsabilités que l'on a. Avec une augmentation du nombre de contentieux avec des agents et des tiers au tribunal administratif depuis une quinzaine d'années par exemple. « Il y a intérêt à avoir de sacrées soupapes à côté pour garder le cap » estime Samuel Monce.

« En termes de ressources internes, notre proverbe, c'est « Abondance de biens ne nuit pas ». »

Isolement vs ressources internes

Samuel Monce pointe aussi l'isolement qui guette les attachés des champs : « attention à ne pas tomber dans une forme de solitude ! ». La plupart de nos témoins, DGS en milieu rural, développent tous des stratégies et l'appel à des ressources externes pour remplir leur mission : réseaux de collègues, services de l'État (de moins en moins disponibles), associations professionnelles, centres de gestion, Mairie-conseils (un service de la Caisse des Dépôts)… Charly Sahaï, directeur des transports, mobilité, voirie communautaire à la communauté d'agglomération du Nord Grande-Terre (8 agents à la direction) s'appuie sur « l'Association nationale des juristes territoriaux, entre autres. Sachant qu'on a toujours intérêt à avoir une base personnelle minimale de connaissances sur les questions juridiques, RH, financières. Le travail en réseau est capital ».
La course aux financements fait aussi partie intégrante de leurs missions : « C'est une recherche lourde et longue. Il faut ouvrir les bonnes portes et on y passe du temps » estime Christophe Mouchel.
Évidemment, pour les attachés des villes, le tableau est bien différent : « En termes de ressources internes, notre proverbe, c'est « Abondance de biens ne nuit pas », relève Olivier Marlière, du conseil général du Nord. « Il y a dans la collectivité beaucoup de gens spécialisés dans leur domaine. »
Pour Véronique Bulteau, les attachés des villes « disposent de compétences internes en finances, RH, commande publique, affaires juridiques ».

Militants d'un territoire et du service public

Que nous disent en substance ces différents témoignages quant à la relation au territoire ? Sans prétendre à l'exhaustivité ni à la rigueur scientifique, il apparaît que les attachés des champs ont un rapport plus direct aux habitants et à leurs représentants élus. Chez les attachés des villes, la relation au territoire est davantage médiatisée par l'institution et ses missions spécifiques.

Chez les attachés des villes, cet engagement de service public est le même, mais peut-être moins passionnel et habité.

Enfin, en ce qui concerne le service public, on note chez les attachés des champs le sentiment d'être souvent les seuls représentants ouverts 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. « Le plus passionnant, le plus enrichissant, c'est de travailler avec la proximité des élus, des usagers que l'on côtoie au quotidien. Ensemble, nous développons des relations humaines et riches qui nous permettent d'assurer le vrai service public attendu » souligne Joëlle Bodeau. Avec souvent une posture de « militant » de son territoire, de dernier rempart avant la désertification des milieux ruraux. Philippe Thourin parle même d'« apostolat ».
Chez les attachés des villes, cet engagement de service public est le même, mais sous une forme qui apparaît peut-être moins passionnelle et habitée. ◆

Rémi Uzan

SUR LE WEB

RÉAGISSEZ SUR LE FIL !
Partagez votre expérience et donnez votre avis sur Twitter : @Lettre_du_cadre